



Pour relais :
La MSA met à disposition des fiches rappelant les consignes de sécurité et gestes barrière pour travailler en sécurité

Bobigny, 25 mars 2020

La MSA est mobilisée sur les aspects de santé et sécurité au travail et accompagne les salariés et exploitants agricoles pour leur permettre de travailler en se protégeant et en protégeant leur entourage.

Les médecins du travail et les préventeurs risques professionnels ont réalisé trois fiches pratiques précisant les mesures sanitaires à respecter :

Fiche 1 - les gestes barrière

Fiche 2 - l'organisation du travail :

- ✓ Transmission des consignes
- ✓ Flux de personnes
- ✓ Situation de Travail et organisation du travail
- ✓ Nettoyage des matériels, des outils et des locaux
- ✓ Vente aux consommateurs
- ✓ Sur le chantier
- ✓ Utilisation des équipements de protection individuelle (EPI)

Fiche 3 - l'organisation des espaces

- ✓ Les vestiaires
- ✓ La salle de pause et de déjeuner
- ✓ Le local fumeur

Ces fiches, régulièrement mise à jour, sont consultables et téléchargeable sur:
msa.fr/employeur/coronavirus-consignes

Nous vous remercions de les relayer dans vos pages pour que le plus grand nombre puissent en prendre connaissance et appliquer ces consignes de prévention.